

Numéro 3
Juillet 2009



Edito

Michel NARDIN : maire

MAIRIE D'ANGEOT



D'argent à deux lions affrontés de sable



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Le Tambour Makho

C'est avec un grand plaisir que je vous invite à lire la troisième édition de notre bulletin communal, qui a pris maintenant son rythme de croisière. C'est à chaque fois un lourd travail pour nos rédacteurs mais qui aboutit toujours à un très beau résultat. Que tous ceux qui ont participé à sa réalisation soient ici chaleureusement remerciés.

Les travaux que nous avions envisagés ont pris un peu de retard, dû au fait que nous n'avons pas encore reçu les subventions que nous espérons.

Je vous invite à aller visiter le tout nouveau site internet de notre commune. Il est, n'ayons pas peur des mots !, remarquable. Un très grand merci à ses créateurs et animateurs. Vous y trouverez un grand nombre d'informations, de renseignements utiles, ... Il dépend de chacun d'entre vous de le rendre encore plus attractif et performant et de le faire vivre par le biais notamment de son forum.

Mais au-delà des "promenades" sur notre site internet, ne vous privez pas d'emprunter comme bon vous semble les sentiers de randonnées du village pour profiter pleinement de notre agréable campagne !.

Je vous souhaite
de bonnes
vacances !

Les Dossiers

Tout notre effort porte aujourd'hui sur la réfection de l'écoulement des eaux pluviales dans le bas du village. Ce projet est **prioritaire** car, s'il ne pouvait être mené à bien dans un proche avenir, je me verrais dans l'obligation de refuser tout nouveau permis de construire rues de la Combe et du Bois Zélin. Pour ce projet, dont le coût global est estimé à environ 200 000 € HT, nous avons d'ores et déjà obtenu 60 000 € par le biais des fonds de concours de la Communauté de Communes du Tilleul. Une demande de subvention parlementaire d'un même montant de 60 000 € a été déposée auprès de notre Député. **Nous sommes dans l'attente d'une réponse**, les dossiers étant toujours en examen au Ministère de l'Intérieur. Mais nous avons bon espoir ! Hormis quelques discussions encore en cours et portant sur les conventions de passage, les dossiers sont maintenant achevés et nous pourrions débiter les travaux à l'automne.

Le deuxième gros chantier, qui a déjà débuté par les opérations de piquetage, concerne la réhabilitation des **systèmes d'assainissements** individuels. Certains d'entre vous ont dû recevoir le devis des travaux les concernant. Je vous rappelle que les coûts hors taxes de ces travaux sont pris en charge à **hauteur de 80%** par la Communauté de Communes du Tilleul. C'est la Société Scanzi qui a obtenu le marché pour l'ensemble des 5 lots de notre commune.

Pour ce qui est de la révision de la carte communale, nous en sommes au stade de trouver un compromis entre les recommandations de l'état et les propositions de la commune. Certains problèmes liés notamment à des zones particulières (Natura 2000 par exemple) sont encore à résoudre.

Enfin, les autres opérations programmées sont les suivantes :

- le remplacement courant août de toutes les fenêtres de l'école (et quelques unes de la mairie) afin d'éliminer les courants d'air pour le bien des enfants, mais aussi pour réaliser des économies d'énergie.
- la réfection, à l'automne certainement, du toit du bâtiment Mairie-École, là encore pour des raisons d'économie d'énergie mais aussi et surtout pour supprimer les gouttières !
- la reprise du terre-plein de la patte d'oie entre la rue de l'École et la rue de la Combe, pour enfin étaler les tas de terres qui sont là depuis des mois et pour réaliser quelques places de parking, en supprimant le stationnement des camions et autres bennes. Nous attendons un devis et un projet de l'ONF à ce sujet.

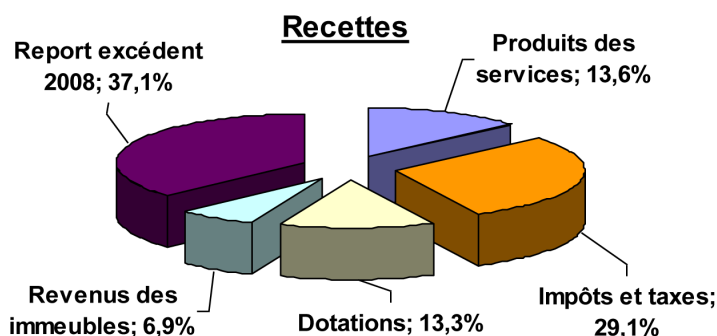
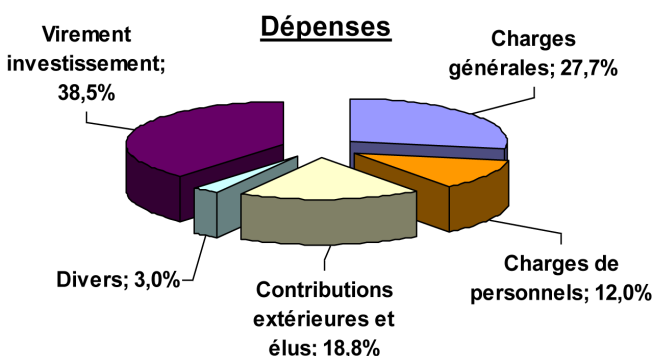
Le Budget Primitif 2009

Section de Fonctionnement

Les grands équilibres du budget primitif 2009 sont présentés, en fonctionnement et en investissement, dans les tableaux ci-dessous.

La section de fonctionnement est **assez similaire à celle de 2008** pour ce qui est des répartitions des dépenses et des recettes. Un montant de l'ordre de **97 000 €** peut être ainsi versé à la section investissement, pour permettre la réalisation de travaux importants et nécessaires.

Fonctionnement
= 252 611 €



Section d'investissement

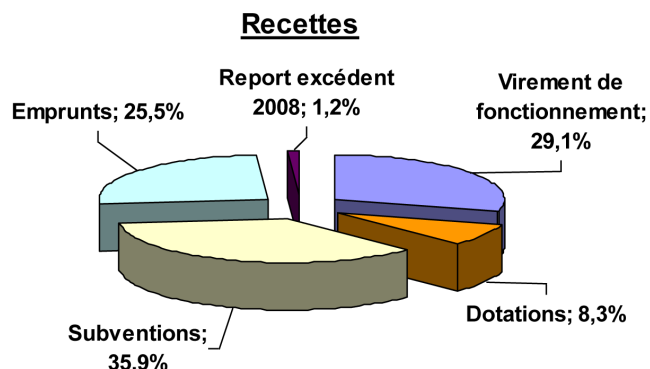
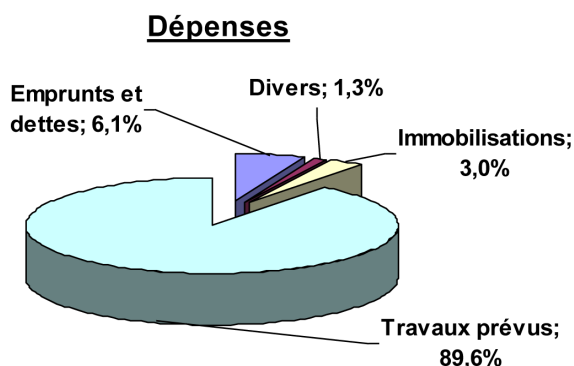
Les dépenses de la section d'investissements sont essentiellement consacrées aux gros travaux que nous envisageons de réaliser, à savoir en priorité les **écoulements d'eau pluviale dans le bas du village** (pour environ **200 000 €**) mais aussi la **réfection de la toiture** du bâtiment de la Mairie et le remplacement des **fenêtres de l'école**.

Le coût de ces travaux devra être partiellement assuré par un emprunt dont le montant (estimé à 85 000 €) dépendra des subventions que nous pourrons obtenir (60 000 € sont **d'ores et déjà acquis** sur fonds de concours de la Communauté de Communes du Tilleul et 60 000 € de subvention parlementaire auprès de **M le Député ont été demandés**).

Il faut mentionner que la commune **est très peu endettée** (6,1 % de la section d'investissement ce qui représente de l'ordre de 9% de la section de fonctionnement) ce qui facilitera la réalisation des opérations prévues, d'autant plus que certains anciens prêts viennent à échéance en 2009.

Ainsi, même si nous engageons la totalité de l'emprunt prévu, la dette de la commune restera limitée.

Investissement
= 334 000 €



Fleurissement du village

Un après midi à été nécessaire à Aline et Chantal, pour organiser le fleurissement des nouvelles vasques mises en place à différents emplacements du village.

Jean-Michel s'est occupé de tout préparer, placer les bacs, remplir de terre. On le remercie.

Un saule crevette (car les feuilles nouvelles sont roses) acheté avec les bénéfices des soirées jeux de carte à également été planté avec des œillets, des campanules et des buis ainsi que des rosiers par la même équipe près du parterre de l'arrêt de bus, rue Principale.

Le fleurissement du village a été l'occasion de récupérer du compost auprès du Sitcom. Le surplus actuellement stocké près de la salle communale servira à l'aménagement de la patte d'oie entre les rues de la Combe et de l'écoles. Il est prévu qu'à cet endroit, quelques places de stationnement de voiture et un espace vert seront créés.



Vente de Bois 2009



Le bucheron a terminé le travail, nous avons à la vente **361 stères** de bois de chauffage.

S'adresser au secrétariat de Mairie

Dans un premier temps cette vente est destinée prioritairement aux habitants du village pour une consommation personnelle et non pas à la revente. Attribution

de 30 stères maximum par foyer. La coupe 2009 concerne les parcelles 7 et 14 se situant à la "Goutte Beneuquin"

Tarifs du stère

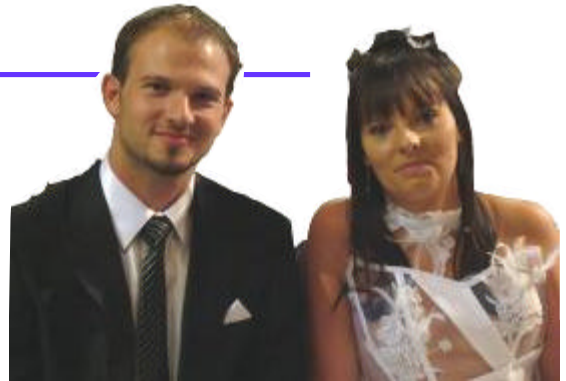
chêne :	28 €
mélange :	29 €
hêtre :	30 €

Changement de secrétaire !

Nous vous informons qu'à partir du samedi 20 juin 2009, jour de son mariage sous le soleil de Rougemont-le-Château, **Madame Aline Schwalm** remplace mademoiselle Aline Patingre au poste d'adjointe administrative.

Bienvenue à notre nouvelle secrétaire !

Tous nos vœux de bonheur accompagnent ce nouveau départ dans la vie d'Aline et David !



1^{er} Vide Grenier !

Le premier vide grenier organisé par la municipalité d'Angeot s'est étalé le samedi 9 mai sur la place de la mairie.

Il n'y avait qu'un stand éphémère, aucun acheteur et la joyeuse équipe de brocanteurs a monté et descendu d'innombrables fois les escaliers d'accès aux combles de la mairie.

Le but de l'opération était d'évacuer, avant la réfection de la toiture, le bric à brac et les souvenirs entassés par les générations d'écoliers. Ce vide grenier a donc principalement rempliles bennes de la déchetterie d'Etueffont !



Site Internet Municipal

Nous avons le plaisir de vous informer de la mise en ligne du site internet de la municipalité d'Angeot !

<http://www.mairie-angeot.fr>

Ce site, développé avec la solution Moduliti.com, est pour nous un outil de communication, conçu pour vous apporter une information précise, claire et synthétique sur notre village d'Angeot.

Vous y découvrirez, sans cesse actualisés, des renseignements sur l'activité municipale, des informations administratives, des communiqués officiels, des nouvelles de l'avancement de nos projets, l'actualité des associations.

Organisation du site de la mairie

Municipalité : les horaires d'ouverture de la mairie, la composition du conseil municipal et des commissions, les employés municipaux, les documents imprimés (Flash info et Tambour Mahko téléchargeable en pdf) ainsi que des autres informations.

Démarches : Liens vers des sites d'administrations pour faciliter vos démarches d'état civil, d'urbanisme

Dossiers : Informations sur l'avancement des dossiers sur l'assainissement non collectif, l'écoulement des eaux, la carte communale

Association : Pages réservées aux associations des Prés Jolis et aux Marcheurs d'Angeot ainsi qu'à l'Association de Gestion Culturelle et Sportive d'Angeot.

Village : les disponibilités de la salle Camille, les dates et lieux des événements locaux, une rubrique sur le patrimoine et l'histoire du village, des informations utiles à la vie au quotidien.

Contact : Grâce à ce formulaire, faites-nous parvenir des informations par mail. Nous comptons sur vous pour nous faire part de vos suggestions constructives !

Forum : C'est par définition un espace d'échange ouvert à tous. L'équipe municipale se réservant un droit de modération. L'inscription est nécessaire pour enregistrer le mail de confirmation de dépôts de sujets.

Liens utiles : Nous vous proposons dans cette page quelques liens vers des administrations, des services que nous espérons utiles pour les habitants de la commune d'Angeot (horaires de la déchetterie mobile, Optymo, cadastre en ligne, Communauté de communes du Tilleul,)

Photothèques : Sous la forme de catalogue de produits, vous trouverez ici des photos très peu compressées, prises lors d'événements passés à Angeot. Les photos sont libres de droits et mises à votre disposition pour un usage personnel.



Le prix de revient, tout compris, du site internet est d'environ 300 € HT chaque année !

Cela s'est passé à Angeot !

Les Prés Jolis

A l'époque de notre dernier bulletin municipal, les acteurs de la troupe théâtrale des "Prés jolis" étaient en pleine répétition, encadrés de Fanny et Florence, dès Novembre, tous les vendredis soirs, pour les plus jeunes, et les jeudis pour les ados. Les



Adultes, en fonction de la qualité de leur prestation, répètent une à deux fois par semaine le mardi et/ou le jeudi soir.

Les traditionnelles représentations ont eu lieu 3 samedis fin mars début avril à la salle Camille.

Dans "**M. TOTO professeur d'Histoire**", une pièce de D. VILBERT, la maîtresse d'école (Marianne), appelée par le Directeur, a fait confiance à Toto (Cédric) pour continuer la leçon pendant son absence. Il s'agit d'une révision sur les personnages célèbres de l'Histoire de France. Hélas !

M. Toto a des idées bien personnelles sur la valeur des grands hommes. Il a surtout deux "têtes de turcs" : Charlemagne qui a inventé l'école et Jules Ferry, qui l'a rendue obligatoire ! Quand il arrive à Bonaparte, il a, de plus, la fâcheuse idée de faire revivre par toute la classe le coup d'État du 18 Brumaire !. Les élèves Riri (Thibaut), Babette (Clara), Jojo (Maxime), Dédé (Anthony), Paulette (Angélique) choisissant leur camp, il en résulte une grande bousculade. Heureusement, le retour prématuré de la maîtresse a pour effet de rétablir l'ordre et la punition infligée à M. Toto lui inculquera à jamais le respect de ses ancêtres ! C'est le début sur scène de Colette (Lisa) en écolière attentive et on y apprend par son fils que notre ingénieur du son confond le Tiers État avec le tiers provisionnel "et que cela le met très en colère".



2 sketches joués par Alice, Fanny, Martin et Manon permettent à l'équipe de techniciens chevronnés de changer les décors.



La pièce jouée par les ados, "**3 femmes et un coup feint**" écrite par François FLORENTIN, se déroule dans les bureaux de la 4 S ("Société Slip et Soutien-gorge ça tient Seul").

C'est bien connu, les hommes sont des mufles... Peut-être est-ce parce que les femmes ne sont pas parfaites ! Pierre, la cinquantaine, ne supporte plus ni sa femme trop préoccupée par son physique, ni sa belle-mère trop envahissante, ni sa fille instable. Suivra-t-il les conseils de son ami et associé Alain, coureur invétéré ? Et si oui, verra-t-il sa vie transformée par un "coup fin", ou sera-t-il victime d'un coup feint ? Outre l'ambiance de cet atelier où l'on crée des modèles

de sous-vêtements très originaux, on s'amuse de ces personnages plus vrais que nature, aux répliques savoureuses, amenant une fin inattendue. Une petite touche de misogynie qui n'est pas pour déplaire au public, bien au contraire !. Pierre (Pierre !) improvise des airs de rap quand sa femme (Marie) se maquille de concombre, Alain (Julien) se prend des gifles mémorables, la belle-mère (Pauline) est incollable sur les médicaments, Mlle Bricollette (Sophie) est une secrétaire aguichante, Mylène nous présente son nouvel ami ADORABLE, Martin qui a un rôle très physique en grand gourou de l'ordre du sommeil !

Dans "**Drôle de couples**" écrite par Vincent DURAND, pour dynamiser leur union, les Laffont (Fanny et Patrick) ont eu une idée pour le moins saugrenue : inviter chez eux des couples pour participer à une soirée échangiste ! Par un (mal)heureux concours de circonstances, se présente à leur domicile un couple (Danièle et Éric) - pas libertin pour deux sous - qui lui aussi a bien l'intention d'échanger, mais pas ce que l'on attend, non ! Ce qui l'intéresse, c'est un échange de maisons pour les vacances ! Toute la comédie va reposer sur ce quiproquo détonnant, qui va en entraîner en cascade de multiples autres, mettant en scène une femme de ménage (Florence) un peu naïve, sa nièce (Laura) prête à tout pour passer des vacances bon marché, un plombier fan de Derrick (Hervé) et qui ne fait pas dans la dentelle, un couple libéré et complice (Gaëlle et Freddy).



Vif succès pour les 3 représentations théâtrales !

L'assemblée générale qui a suivi ces 3 représentations a reconduit le bureau

Fanny Martinato, présidente,
Gilberte Geyer, Trésorière,
Florence Caulet, Secrétaire,
Patrick Alliot, vice-président
et Éric Martinato, président d'honneur.



Bonne retraite Lili !



Le début de l'année a marqué un cap pour Liliane PERIAT, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Elle assurait l'entretien de la salle de mairie, du secrétariat et de la salle de classe.

C'est le plus souvent à bicyclette qu'elle se rendait sur d'autres lieux de travail comme à Lachapelle par exemple. Elle pourra mettre à profit ce bon entraînement pour accompagner ses petits enfants sur les routes des alentours !

Lili est toujours aussi active et s'occupe tout spécialement, avec d'autres personnes (comme elle aime à le rappeler), de l'entretien, du fleurissement et de l'ouverture de l'église le matin des messes, enterrements ou mariages. A la demande des familles concernées, c'est aussi elle qui a le souci d'assurer la sonnerie du trépas.

Membre actif des marcheurs d'Angéot, c'est une lève tôt, toujours occupée dans son jardin, ou à faire mijoter de bonnes confitures !

C'est aussi une auditrice assidue des réunions du conseil municipal.

Fête des Voisins

Mardi 26 mai 2009 entre 19h et 22h (!), les voisins de la rue du bois Zélin avaient décidé de se réunir pour faire la fête. Un chapiteau (apprécié pendant les quelques passages pluvieux) et deux barbecues étaient à disposition des convives qui ont mis en commun leur repas et ont ainsi partagé et goûté de nombreuses spécialités culinaires.

C'est dans la bonne humeur que chacun a discuté et fait connaissance avec de nouveaux riverains.

C'était en quelque sorte une première fête des voisins dans un quartier du village qui peut donner des idées à d'autres !!



Du côté de l'école



Les élèves de Mr Biringier en classe de CM1-CM2 ont parcouru les rues du village le mercredi 20 Mai pour une journée de nettoyage de Printemps. Après une sortie d'une journée avec la classe de Vauthiermont au Bioscope, la fin de l'année a été sportive, avec un séjour à la base du Malsaucy où les enfants se sont familiarisés avec le canoë, la planche à voile et le catamaran.

Mr Biringier sera toujours en poste à la rentrée avec un effectif de 27 CM1-CM2

Centre de loisirs du SIGARPIF

Pendant les vacances d'été, du vendredi 3 juillet au vendredi 31 juillet 2009, le CENTRE DE LOISIRS DU SIGARPIF à LA-GRANGE propose des activités culturelles, sportives, éducatives et ludiques pour les enfants **de 4 à 12 ans**.

Horaires: du lundi au vendredi

En demi-journée de 9h00 à 12h00
et/ou de 14h00 à 17h00

En demi-journée avec repas
de 09h00 à 14h00 ou de 12h00 à 17h00

En journée de 09h00 à 17h00 avec repas

Possibilité d'accueil de 08h00 à 09h00
et de 17h00 à 18h00

Tarifs:








Attention : les repas sont commandés le mercredi avant 18h pour la semaine suivante. Pour toute annulation d'un repas en cas de maladie nous présenter un certificat médical, dans le cas contraire le coût de l'inscription vous sera facturé.











	Journée	
	avec repas	sans repas
allocataires	12 €	8,50 €
Bons vacances	6 €	5 €










	Demi-journée	
	avec repas	sans repas
allocataires	7,75 €	4,25 €
Bons vacances	4,75 €	2,50 €

**Renseignements
auprès du responsable :
Emmanuel FRANCOIS.:**

SIGARPIF
1, places des Vosges
90150 LAGRANGE
Tél : 03 84 23 95 82
FAX : 03 84 23 91 97
alsh.lagrange@akeonet.com

Lundi 13	Mardi 14	Mercredi 15	Jedi 16	Vendredi 17
<u>Petits et Grands :</u> Fabrication de Cerf-volant 	Féié	<u>Petits et Grands :</u> Suite construction de la cabane	<u>Petits et Grands :</u> A la recherche d'éléments naturels 	<u>Petits et Grands :</u> Sortie  Zoo de
<u>Petits Cuisine :</u> Salade de Fruits 	Féié	en foret avec un	<u>Petits et Grands :</u> Fabrication d'un tableau nature	Mulhouse 
<u>Grands :</u> Jeux de compétition 	Féié	Pique nique 		

Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22	Jedi 23	Vendredi 24
<u>Petits et Grands :</u> Fabrication de moulin à vent 	<u>Petits et Grands :</u> Fabrication De quilles recyclées 	<u>Petits et Grands :</u> Fabrication de marque page 	<u>Cuisine :</u> Milk-shake vanille 	Grand jeux 
<u>Petits et Grands :</u> Jeux en foret « Vive la cabane »	<u>Petits et Grands :</u> Embellissons La bibliothèque 	<u>Petits et Grands :</u> Vive-la bibliothèque 	<u>Petits :</u> Jeux rigolos 	plein 
			<u>Grands :</u> Jeux collectifs	air 

Lundi 27	Mardi 28	Mercredi 29	Jedi 30	Vendredi 31
<u>Petits et Grands :</u> Jeu de bruitage « Crécelle » 	<u>Petits et Grands :</u> Oreiller parfumé 	<u>Petits et Grands :</u> Fabrication de Manchon à air	<u>Petits et Grands :</u> Silhouette de main « forme de paon » 	<u>Cuisine :</u> Crêpes 
<u>Petits :</u> Jeux extérieur 	<u>Petits et Grands :</u> Promenons dans les bois 	<u>Petits et Grands :</u> Jeu prise du drapeau 	<u>Petits et Grands :</u> cinéma 	<u>Petits et Grands :</u> Boom 

Vous trouverez ci-dessous des informations sur les services d'Optymo accessibles depuis Angéot.



Le meilleur moyen de joindre les deux bords

Découvrir Optymo, Le service de transport en commun du Territoire de Belfort

Vos déplacements simplifiés...



Optymo a pour objectif de simplifier la ville et de faciliter le Territoire. Pour cela, 5 services complémentaires garantissent à chacun le droit à la mobilité :

- lignes régulières urbaines et suburbaines (lignes 1 à 72),
- transports scolaires,
- transport à la demande (TAD),
- transport de personnes à mobilité réduite (PMR),
- services spéciaux.

Autant de possibilités pour aller au travail, à l'école, rendre visite à la famille, aux amis, ou simplement faire un tour en ville. Dites enfin stop au stress de la circulation et laissez-vous conduire.

Optymo est aussi un moyen de transport plus écologique et surtout plus économique avec un tarif de seulement 0.80 €⁽¹⁾ le trajet, et des coûts mensuels plafonnés à 31 ou 9 €. Et oui, choisir le bus en complément de la voiture, c'est réduire ses dépenses et gagner du pouvoir d'achat...

Comment ça marche ?

Attention, pour éviter l'attente à la montée dans les véhicules, il n'y a pas de vente de tickets à bord des bus.

Pour bénéficier des services Optymo, il suffit de demander gratuitement le Pass Optymo qui vous permet d'obtenir les meilleurs tarifs.

Pour les personnes ne souhaitant pas bénéficier du Pass Optymo ou étant de passage dans le Territoire, des tickets de bus sont disponibles à l'Espace Optymo ou dans les Relais Optymo : Tickets Jour, Hebdo ou 10 voyages, selon vos besoins.

Attention, les tickets ne sont pas valables sur les transports scolaires, TAD et PMR.

Le Pass Optymo, gratuit et sans engagement !

Gratuit, sans rechargement, ni paiement d'avance, le Pass Optymo est le seul titre valable sur l'ensemble du réseau Optymo.

Voyager au juste prix...

Fin la galère des abonnements que l'on n'utilise pas ; avec le Pass Optymo vous ne payez que ce que vous consommez.



Le Pass Optymo enregistre chacun de vos trajets qui vous sont facturés le mois suivant au tarif unitaire de 0,80 €⁽¹⁾. Si vous ne voyagez pas, vous ne payez rien. Si vous l'utilisez souvent, votre facture mensuelle est automatiquement plafonnée à 31 € maximum (9 € en tarif réduit). Au-delà, les trajets sont gratuits.

Que vous preniez le bus, tous les jours ou très rarement, Optymo s'adapte à votre rythme.

L'accès au Territoire facilité...

Avec le Transport à la demande (TAD), Optymo s'adapte à vos besoins.

Le TAD est un service de transport personnalisé effectué en minibus et particulièrement adapté au milieu rural. Pour éviter les dépenses inutiles, le service ne fonctionne que sur réservation (les trajets sont à réserver la veille, au plus tard, par téléphone).

Il est idéal pour vos déplacements ponctuels afin d'accomplir toutes vos activités (courses, loisirs, rendez-vous, démarches administratives, visites...). Vous pouvez l'utiliser pour vous rendre dans les communes avoisinantes (selon votre secteur) ou rejoindre le réseau urbain ou suburbain à destination de l'agglomération belfortaine.

Un trajet coûte 2 €⁽²⁾. Les éventuelles correspondances sur les lignes de bus régulières dans la journée sont comprises.

Renseignements et inscription : N° Azur 0 810 10 11 90⁽³⁾.



Afin de permettre une plus grande liberté de déplacement aux personnes à mobilité réduite, Optymo dédie un service spécifique : le PMR.

Ce service de proximité vous prend en charge à votre domicile, sur réservation (la veille au plus tard), et vous transporte au lieu de votre choix dans le département. Les trajets sont effectués à bord de véhicules aménagés, notamment pour les personnes en fauteuil roulant.

Un dossier d'inscription est disponible sur simple demande par téléphone : N° Azur 0 810 10 10 90⁽³⁾.

Les services disponibles dans votre commune, à ANGEOT :

TAD NORD et EST, PMR, Transports scolaires

Besoin d'en savoir plus...

Espace Optymo – 13 rue Madrid – 90000 BELFORT
Tél : 03 84 21 08 08 – www.optymo.fr



⁽¹⁾ Hors TAD et PMR : 2 € le trajet, non plafonné – ⁽²⁾ Soit 4 € l'aller-retour – ⁽³⁾ Prix d'un appel local

⁽¹⁾ Hors TAD et PMR : 2 € le trajet, non plafonné – ⁽²⁾ Soit 4 € l'aller-retour – ⁽³⁾ Prix d'un appel local

Grippe A

DES GESTES SIMPLES POUR LIMITER LES RISQUES DE TRANSMISSION



LAVEZ-VOUS LES MAINS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR
AVEC DU SAVON OU UNE SOLUTION HYDROALCOOLIQUE



UTILISEZ UN MOUCHOIR EN PAPIER POUR ÉTERNUER OU TOUSSER,
PUIS JETEZ-LE DANS UNE POUILLÈLE ET LAVEZ-VOUS LES MAINS



EN CAS DE SYMPTÔMES GRIPPAUX, APPELÉZ VOTRE MÉDECIN TRAITANT OU LE 15

Le préfet du territoire de Belfort nous demande de relayer auprès des concitoyens ces conseils de bon sens, qui permettront collectivement de limiter l'impact de la grippe A (H1N1).

Nous observons actuellement dans le monde la multiplication des cas de transmission interhumaine du virus de la grippe A. Ceci a conduit l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) à passer en phase d'alerte de niveau 5A, amenant le gouvernement français à mettre en œuvre le plan national de prévention et de lutte "pandémie grippale".

Les règles d'hygiène qu'il convient de respecter en vue de freiner le développement de cette vague de grippe sont présentés sur le site www.inpes.sante.fr.

Vous trouverez sur le site www.pandemie-grippale.gouv.fr, toutes les informations utiles portant sur l'évolution de la situation et la réponse des pouvoirs publics.

Ces informations sont également accessibles par téléphone au 0825 302 302 (0,15 € par minute depuis un poste fixe)

Plan Canicule

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15

S'il fait très chaud, que la température ne descend pas ou très peu la nuit et que cela dure depuis plusieurs jours pensez à respecter ces consignes communiquées par le ministère de la Santé

• COMPRENDRE

CANICULE

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

Personne âgée

Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C.

La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

Enfant et adulte

Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.

Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

• AGIR

CANICULE

Personne âgée
Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Enfant et adulte
Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.
- Je ne reste pas en plein soleil.
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- Je ne consomme pas d'alcool.
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.
- Je prends des nouvelles de mon entourage.

Mon oncle Camille m'a dit...

par Agnès H.

que le 19 novembre 1959, il y a donc 50 ans, il avait eu l'occasion de serrer deux fois la main du Général de Gaulle... : une première fois à Belfort le matin, à la Préfecture, lors des présentations de 231 personnalités du Territoire et la deuxième fois, au début de l'après-midi, en tant que maire, lors de son passage à Angeot.

Élu Président de la République en 1958, le Général de Gaulle décide en novembre 1959 d'un déplacement en province. C'est "le voyage en Alsace" qu'il débute par Belfort et termine à Strasbourg. Ce voyage coïncide avec le 15ème anniversaire de la libération de ces deux villes.

Le Général, la discrète Mme de Gaulle, 3 ministres (Malraux, Chatenet, Frey) et la suite présidentielle arrivent en gare de Belfort le 18 novembre au soir mais c'est le 19 que le "voyage officiel" débute par une visite d'1 heure et demie à l'entreprise Alsthom où le Président fait sa première allocution, suivie par deux réceptions à l'hôtel de ville et à la Préfecture, puis un autre discours place de la République à 11h45 avant de partir dès 13 heures pour Mulhouse par le chemin des écoliers en s'arrêtant à Roppe, Saint Germain le Châtelet, Lachapelle sous Rougemont, Angeot, Larivière, Fontaine et Fossemaigne (entre-temps, un, rapide, déjeuner à la Préfecture...)

Il y a 50 ans, le général De Gaulle est à Angeot !

Quelques chiffres :

2 voyages de 4h en train,
4 jours,
78 localités traversées

23 voitures : « DS » ou
« Chambord »

10 discours officiels

30000 Belfortains dans les rues,
des milliers de poignées de mains...



Il est 13H40 quand le cortège de voitures officielles apparaît devant la Brasserie, à l'entrée de **Lachapelle sous Rougemont**, où *M. Pierre Antoine*, le Maire, ses conseillers, les pompiers, les gendarmes, les enfants des écoles avec leurs maîtres, les anciens combattants et de nombreux habitants s'étaient déplacés.



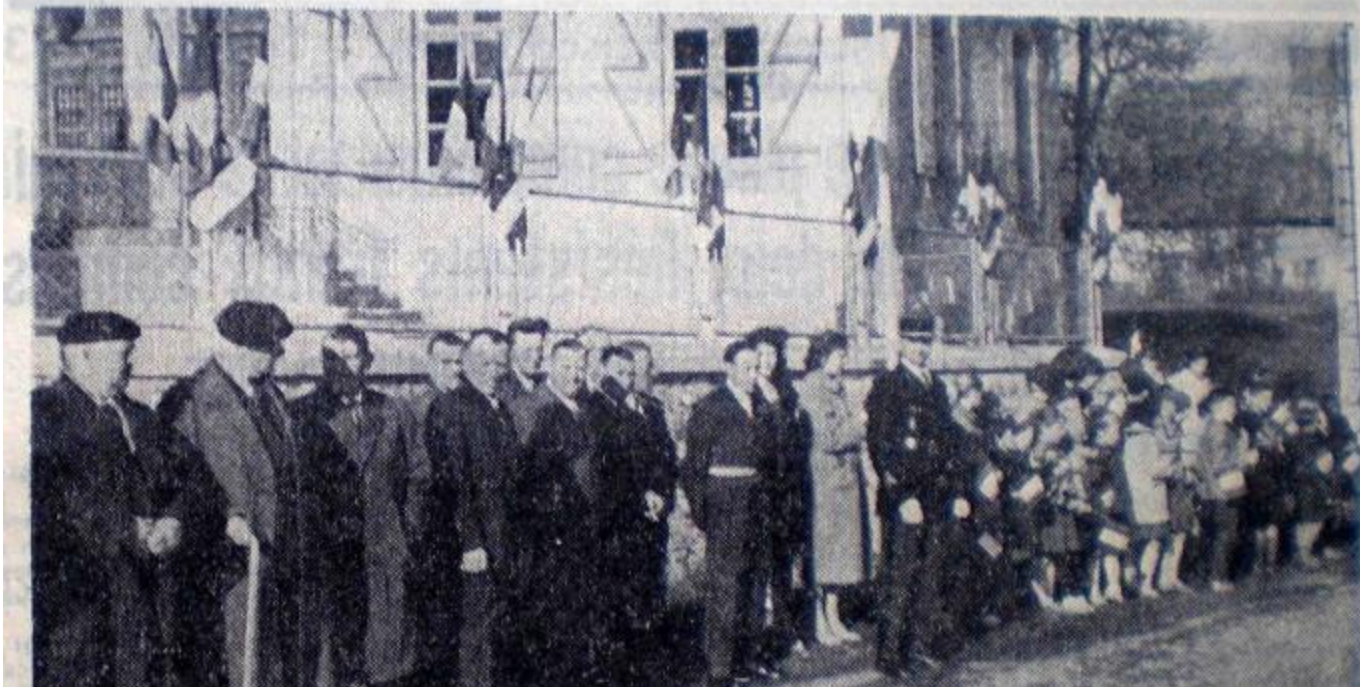
C'est déjà un peu Angeot quand les footballeurs du Sporting-Club, en grande tenue, sont présentés au chef de l'état puisque l'on reconnaît Robert Nass, Bernard Steullet, Michel Prince et Daniel Pétard de notre village, entourés de Guy Navech, René Roussy et André Poirot. Le général ne saura pas qu'ils n'étaient pas tous footballeurs mais il a bien fallu remplacer ceux qui travaillaient à l'Alsthom ou chez Peugeot et ceux qui, comme Pierre Pétard ou Yves Paquot, faisaient un long service militaire en Algérie.

ANGEOT : 13h45

Les cloches sonnent à toute volée... Les gamins (Daniel Spaite, Serge Rouèche, Roland Goutte...) chargés de surveiller la route de Lachapelle depuis le clocher ont bien rempli leur mission ! Réuni en séance extraordinaire le 15 novembre, le Conseil Municipal, avait décidé, «afin de rendre au Chef de l'état les honneurs qui lui sont dus» que .._____

1) que les salignents publiés soient
lancés de même que toute la traversée
du village empruntée par le cortège
2) le conseil Municipal, les enfants
des écoles et la population se rassembleront
devant la mairie pour accueillir le
Président de la République
3) Les sonneries de cloches salueront
son arrivée qui est prévue à 13h45.

Le général de Gaulle à Angeot



Est Républicain du 23 novembre 1959

Devant la Mairie-École dont la grille est très décorée, on reconnaît le maire, Camille Pétard, entouré de quelques conseillers : Georges Mittler, Bernard Steullet, Joseph et Armand Rouèche, Alfred Paquot, Fernand Pischoff,, René Cuene...Les autres : Marcel Spaitte et Paul Steullet sont parmi les nombreux habitants et autres personnes venues des villages voisins qui attendent, tout le long du village. Emile Girardin, ancien président de la Chambre d'Agriculture,

PETIT village de 206 âmes, où le style de quelques maisons indique la proximité de l'Alsace, Angeot, perdu sur la carte, se trouvait sur l'itinéraire campagnard du général de Gaulle.

Conscients de cette faveur, qu'ils ne reverront sans doute pas de sitôt, les habitants ont généreusement pavoisé. Une banderole « Honneur au Président » est tendue au-dessus de l'unique rue du pays. Une autre, tricolore, se trouve à hauteur de la mairie-école, où doit s'arrêter le cortège.

La maison commune, le monument aux morts, qui se dressent

re, de Vauthiermont, s'est placé aux côtés d'Alfred Schmitt son conscrit d'Angeot. C'est jeudi, jour de congé, mais tous les enfants sont présents, un petit drapeau à la main. S'ils sont nés entre 1945 et 1955, ils se reconnaîtront malgré l'imprécision de la photo !

C'est aux cris de « Vive de Gaulle » que les habitants d'Angeot ont répondu au signe de la main, que leur a fait en partant le Président debout dans sa « DS » noire au toit ouvert.



A Larivière, c'est le même scénario : le maire, M. Paul Chappet, est fier de serrer la main du chef de l'état et les enfants sourient... au photographe....sauf l'un d'eux, très sérieux... Puis, c'est le tour de Fontaine, Fousseماغne...et l'Alsace (étapes à Mulhouse, Colmar et Strasbourg)



Sources : "Paris Match" de Bruno et Marie-Claire, "Est Républicain" et "Alsace" des 19, 20, 21 et 23 Novembre 1959 ; photos de Jean Louis Buchwalter. Merci à eux !

Vous souhaitez plus de détail ? Il est possible de consulter en mairie le dossier constitué pour écrire cet article.



Brèves :

État civil :

Notre village compte un nouvel habitant depuis le 4 juin 2009 !

Bienvenue à Zian De Traz, fils de Lionel de Traz et Édith Tapie, au 5 de la rue du bois Zélin.

Félicitations aux parents !

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

MAIRIE D'ANGEOT
2 Rue de l'École
90150 ANGEOT

Téléphone/Télécopie :
03 84 23 84 87

Messagerie :

mairie.angeot@wanadoo.fr

Site internet :

http://www.mairie-angeot.fr

Horaires du secrétariat d'Aline :

Mardi

Matin :

9H00 - 12H00

Après-midi :

1er mardi du mois : 17h - 19h

Autres mardis : 14h - 19h

Vendredi :

Après-midi :

14H00 – 19H00

Permanence des élus :

Mardi de 18h à 19h

Association « Vaincre la Mucoviscidose »

Pour lutter contre la mucoviscidose, maladie génétique mortelle la plus fréquente de l'enfance dans notre pays, cette association nous demande de vous informer de la date de la prochaine « Virade de l'Espoir » qui aura lieu :

Dimanche 27 Septembre 2009

Armée de Terre

Chaque année, l'Armée de terre recrute environ 13 000 jeunes, de « sans qualification » jusqu'à Bac+5, de 17 ans et demi à 29 ans, et propose des postes dans 400 spécialités.



ARMÉE DE TERRE ——— Bien plus qu'un métier

« Lorsque vous vous engagez, nous nous engageons »



Contactez le centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées, hôtel du Gouverneur - Place de l'Arsenal - 90016 BELFORT Cedex, ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h.

Tél : 03 84 98 43 08, Fax : 03 84 98 43 88, mail : cirat-belfort@orange.fr

Association des Jeunes Sapeur pompiers de Rougemont le Château RECRUTE des jeunes filles ou garçons âgés de 13 à 18 ans

Devenir jeune sapeur-pompier, c'est vivre une expérience unique, découvrir la force du travail en équipe et, surtout, apprendre les gestes qui sauvent.

C'est aussi s'initier aux techniques de secours et de lutte contre l'incendie, découvrir les véhicules spécialisés, pratiquer régulièrement un ou plusieurs sport(s)...

Tests de présélection le 5 Septembre 2009,

Coordonnées : 22 ter Avenue Jean Moulin - Rougemont le Château.

Tél : 03 84 27 64 76, le samedi de 8h à 12h



Assurance eau

Le Syndicat des Eaux de Rougemont tient à rappeler que chaque abonné s'acquitte d'une taxe d'entretien de branchement (de 14,5 €/an en 2009) qui assure, en cas de problème*, la réparation de son branchement en eau (voire même sa réfection totale si nécessaire) jusqu'au compteur aux frais du Syndicat. Vous n'avez donc pas à répondre à certaines publicités récentes vous proposant des assurances concernant les branchements d'eau.

Au-delà du compteur, vous êtes maître chez vous et pouvez donc vous assurer comme bon vous semble !

*: hormis bien entendu la dégradation volontaire ou accidentelle du branchement par l'abonné lui-même !

Marcheurs d'Angeot

Retenez dès aujourd'hui dans vos agenda la date de la 23ième marche populaire et internationale d'Angeot qui aura lieu les **19 et 20 Septembre 2009**. Une large place sera réservée à cet évènement dans notre prochain bulletin.